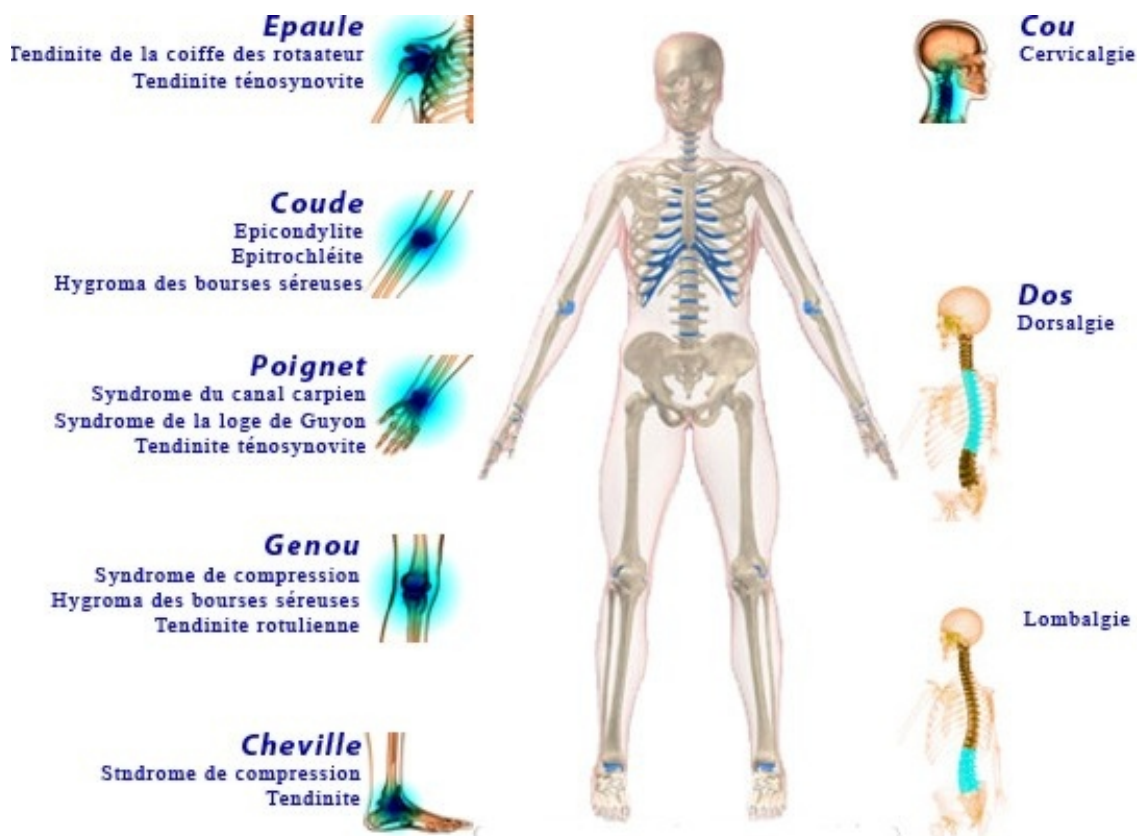


TMS : LE SIGNAL D'ALARME !!

Les TMS (*troubles musculo – squelettiques*) sont la première cause de maladie professionnelle. A La Poste, le problème est largement sous estimé et, malheureusement, quand on en arrive au stade de la reconnaissance de maladie professionnelle, il est souvent trop tard, les douleurs sont devenues chroniques (*tendinites, lumbagos, sciatiques, ...*) et cela débouche souvent sur l'impossibilité à exercer son métier.



C'est pourquoi bon nombre d'entre nous qui sont victimes de TMS préfèrent ne rien dire afin de pouvoir continuer à travailler et ne pas se retrouver sur une voie de garage, et mettent leur santé en danger. La situation est éloquent : Les inaptitudes et les Arrêts Maladie pour TMS se multiplient. Il est temps de tirer le signal d'alarme !

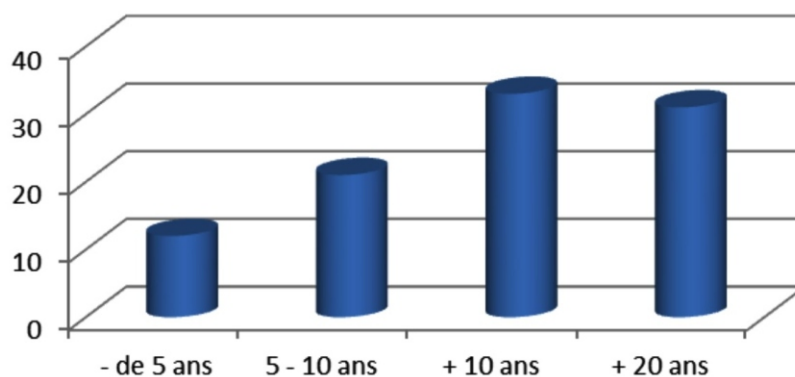
Depuis plusieurs années, la CGT exige l'ouverture de négociations sur les normes et les cadences. Au travers de l'écoute des postiers dans le cadre du Grand Dialogue, le personnel a dénoncé une différence criante entre le travail prescrit (*sur le papier*) et le travail réel. Cette situation génère aussi une souffrance dans les services pouvant être à l'origine de Risques Psycho-Sociaux (RPS).

L'enquête menée à Paris 10 est la première étape de ce travail de reconnaissance de la difficulté à exercer notre travail au quotidien. En lien avec le CHSCT (*Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail*), il s'agit de réhumaniser La Poste, et surtout de prendre en compte la réalité de la multitude des tâches et activités des postiers, et des conditions dans lesquelles celles-ci sont effectuées.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE TMS DE PARIS 10

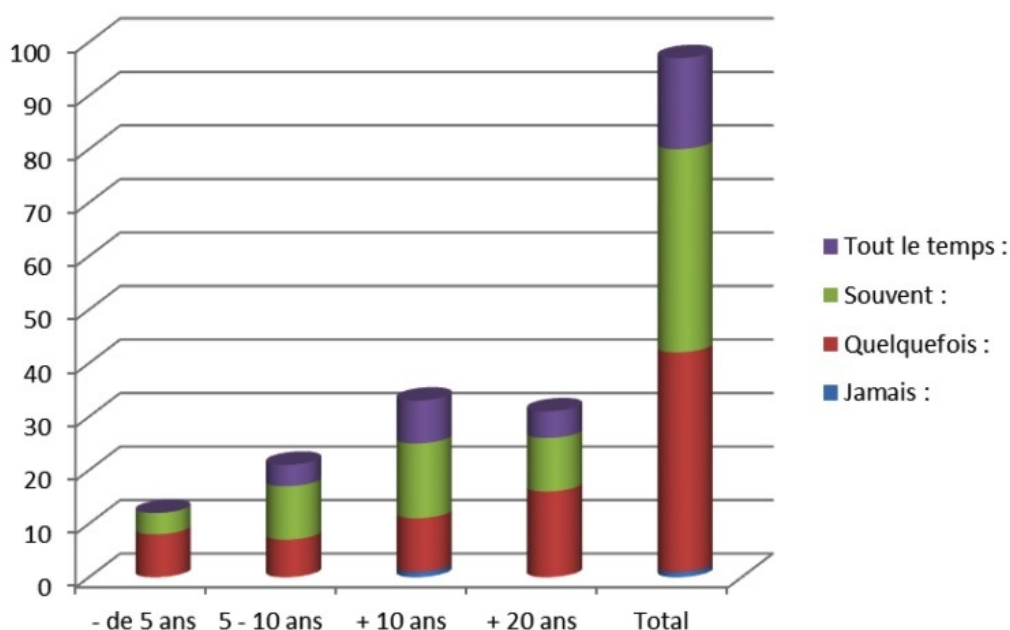
QUESTION 1 : Depuis quand travaillez-vous à La Poste ?

	- de 5 ans	5 - 10 ans	+ 10 ans	+ 20 ans	Total
	12	21	33	31	97



QUESTION 2 : Ressentez-vous des douleurs articulaires et/ou péri-articulaires ?

	- de 5 ans	5 - 10 ans	+ 10 ans	+ 20 ans	Total
Jamais :	0	0	1	0	1
Quelquefois :	8	7	10	16	41
Souvent :	4	10	14	10	38
Tout le temps :	0	4	8	5	17

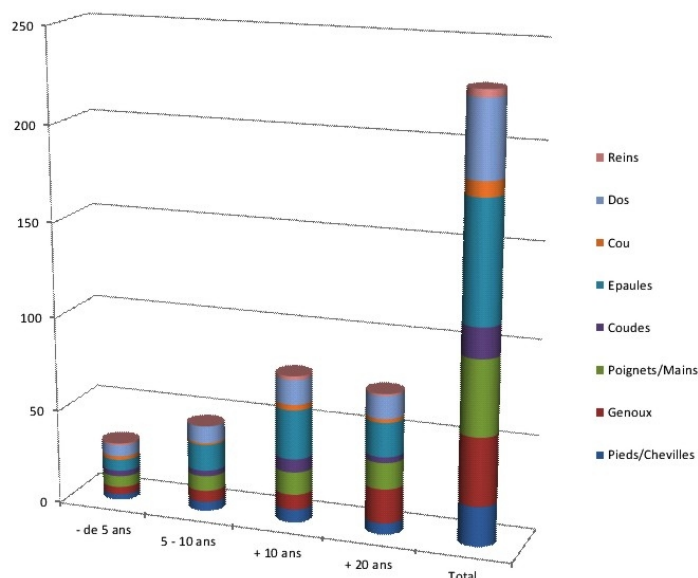


Commentaire : Une majorité a mal souvent ou tout le temps, quelque soit l'ancienneté. Et ce ne sont pas les plus « anciens » qui ressentent des douleurs chroniques, preuve que c'est la nature du travail qui en est la cause, et contredit l'argument que « plus on vieillit plus on a mal ».

QUESTION 3 : Localisation de ces douleurs (plusieurs réponses possibles)

	- de 5 ans	5 - 10 ans	+ 10 ans	+ 20 ans	Total
Pieds/Chevilles :	3	5	7	6	21
Genoux :	4	6	8	18	36
Poignets/Mains :	6	8	12	14	40
Coudes :	3	3	7	3	16
Epaules :	6	14	26	18	64
Cou :	2	1	3	2	8
Dos :	6	9	13	12	40
Reins :	1	0	2	1	4

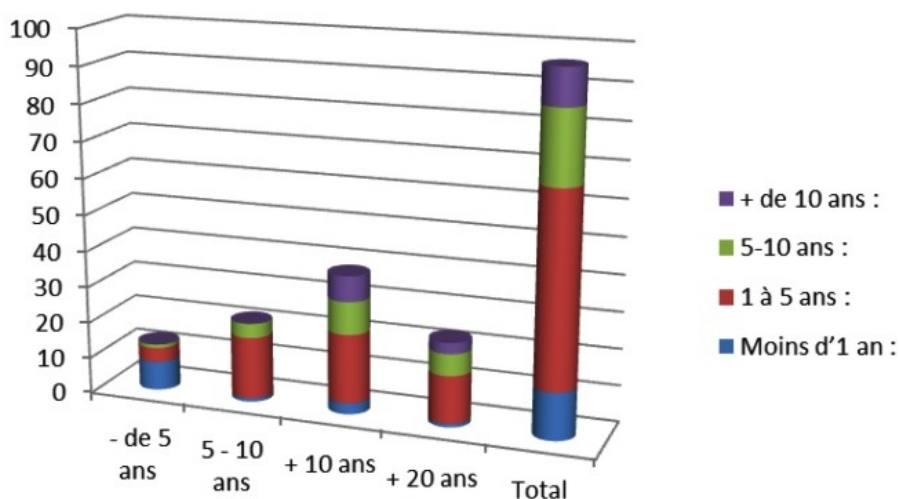
Commentaire : C'est criant, le mal aux épaules arrive nettement en tête. Quelque soit l'ancienneté et le service. Les chauffeurs ont davantage mal aux genoux que les piétons qui eux mettent en avant le mal aux poignets/Mains. Le mal de dos reste important, malgré la formation « *Mon Métier Mon Dos* ».



QUESTION 4 : Depuis quand en souffrez-vous ?

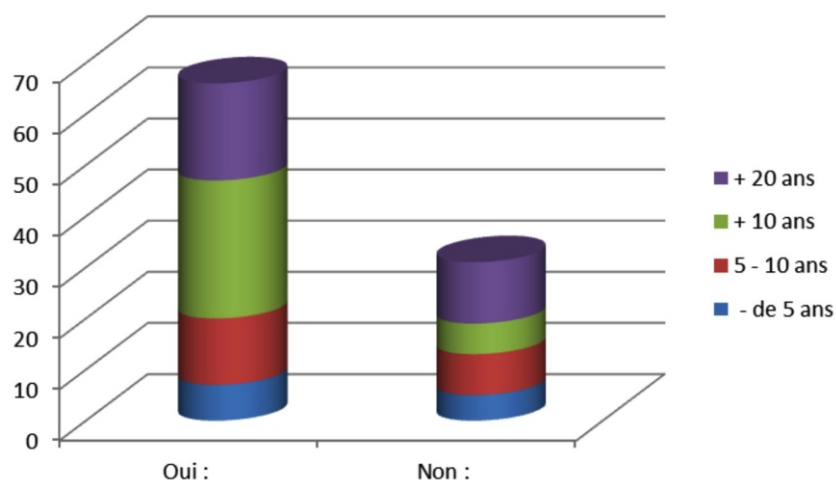
	- de 5 ans	5 - 10 ans	+ 10 ans	+ 20 ans	Total
Moins d'1 an :	8	1	3	1	13
1 à 5 ans :	4	17	19	13	53
5-10 ans :	1	4	9	6	20
+ de 10 ans :	0	0	7	3	10

Commentaire : La santé au travail était la grande priorité des dirigeants de La Poste en 2006 : Créations de formations pour les agents et d'études ergonomiques en tous genres sur le matériel. Pourtant, malgré toutes ces bonnes intentions, ce n'est pas concluant ! C'est bien la preuve que c'est l'organisation du travail qu'il faudrait revoir, que c'est la mise en place de la tournée unique (*Lettres Ordinaires + Objets Spéciaux en même temps*) et de Facteur d'Avenir (*sécabilité*) qui mettent en danger notre santé.



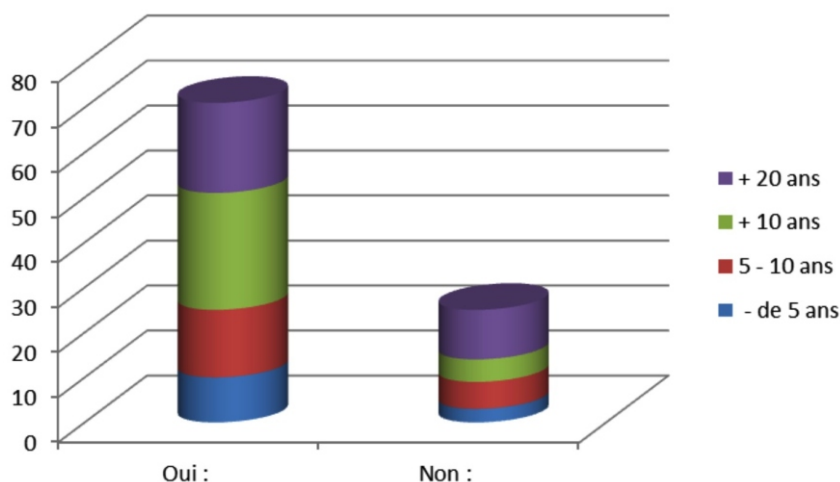
QUESTION 5 : La douleur vous a-t-elle obligé à prendre des médicaments ?

	- de 5 ans	5 - 10 ans	+ 10 ans	+ 20 ans	Total
Oui :	7	13	27	19	66
Non :	5	8	6	12	31



QUESTION 6 : Avez-vous dû consulter un médecin ?

	- de 5 ans	5 - 10 ans	+ 10 ans	+ 20 ans	Total
Oui :	10	15	26	20	71
Non :	3	6	5	11	25



Commentaire : Augmentation des arrêts maladies, des inaptitudes temporaires ou définitives, mal être persistant, le mal est profond parmi toutes les catégories d'agents.

Suite à cette enquête, le CHSCT a demandé qu'une étude soit réalisée conjointement avec le médecin et la filière prévention sur une ou deux positions de travail pour constater de visu l'origine des maux exprimés à travers ce questionnaire. A cette occasion, de la prise de service à la fin de la vacation, toutes les postures et les tâches effectuées par les collègues seront étudiées.

**LA POSTE EST RESPONSABLE DE NOTRE SANTÉ.
NE LA LAISSONS PAS NOUS L'ENLEVER !**